Syndicat Force Ouvrière du Personnel Territorial
De la ville de Vigneux sur seine

Le 24 mars 2010

COMMUNIQUE DE SOUTIEN A NOS CAMARADES DE LA VILLE DE LINAS (ESSONNE)

Nous avons été alertés par notre organisation syndicale sur le surprenant management du personnel de votre collectivité.

Réorganisation ou désorganisation de la structure d'accueil de la petite enfance à Linas? En invoquant prochainement la fermeture de ce service, suite aux responsabilités syndicales de la Directrice de ce service, qui ne seraient plus compatibles avec les horaires d'ouverture de la Halte-garderie. En déplaçant un agent de ce service (aussi responsable syndical) dans une autre structure.

Nous vous rappelons, monsieur le Maire, que le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 n'est pas abrogé.
Nous vous rappelons, monsieur le Maire, que le fait de discriminer ou d'entraver volontairement l'action syndicale est prévu et réprimé par le Code Pénal.

Nous refusons les discriminations et les entraves à l'exercice du droit syndical.

Nous condamnons fermement ces méthodes, qui témoignent d'une volonté délibérée de créer du conflit sans souci de l'intérêt général.

Nous exigeons le respect des droits et le droit au respect pour notre organisation syndicale.

Nous nous réservons le droit de dénoncer par tous les moyens légaux ces méthodes qui relèvent d'un véritable climat de répression du mouvement syndical.

Nous vous rappelons, monsieur le Maire, que si on s'attaque à un adhérent F-O, à un responsable syndical F-O, à un syndicat F-O, on s'attaque à FORCE OUVRIERE.

Notre organisation syndicale se mobilisera pour combattre toute forme de discrimination, d'entrave, de répression et de sanction déguisées….

C'EST POURQUOI AUJOURD'HUI NOUS SOUTENONS ET DEFENDONS NOS CAMARADES DU SYNDICAT FORCE OUVRIERE DE LA VILLE DE LINAS

Pour le syndicat Force Ouvrière
Du personnel communal de
Vigneux sur Seine,

Le Secrétaire Général,
Dervin Claude